

**COMMISSION FINANCIERE****1. Période mai 2017 à juin 2018****2. Conseiller communal responsable du dicastère : Suppléant :**

M. Jean-Maurice Cantin

M. Mario Clottu

**3. Règlement général de la commune**

3.1. La commission se compose de 5 membres

3.2. Le bureau est formé d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire

3.3. La commission est convoquée par le président

**4. Composition de la commission**

<b>Fonction</b>	<b>Prénom &amp; nom</b>	<b>Membre du CG (<i>obligatoire</i>)</b>
Président	Alexis Messerli	oui
<i>Vice-président</i>	Arnaud Lecoultre	oui
<i>Secrétaire</i>	Helen Houttuin	oui
<i>Membres</i>	Adnan Askandar	oui
	Cédric Baudet	oui

**5. Mutation au sein de la commission**

Pas de changement dans la composition de la commission depuis la constitution (janvier 2017)

**6. Attributions de la commission**

Selon réglementation de la Commune.

**7. Agencement des réunions**

Les réunions sont agendées à chaque fois que la commission doit se prononcer sur un objet financier en lien avec ses attributions et lorsqu'elle doit se prononcer à l'attention du Conseil général.

La commission se prononce également sur le budget et les comptes de la Commune.

**8. Bilan des activités**

<b>Date</b>	<b>Activité</b>	<b>Décision</b>
23.05.2017	Séance de travail avec M. Jean-Maurice Cantin (CC)	
12.06.2017	Séance de préparation pour le CG (Comptes 2016)	Préavis favorable au changement de l'article 273 al. 2 (LCdir) de l'impôt foncier. Adaptation automatique du taux maximal appliqué (LC).
26.10.2017	Présentation du véhicule utilitaire pour les TP2C	

Date	Activité	Décision
26.10.2017	Séance de travail avec M. Jean-Maurice Cantin (CC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Préavis favorable pour la constitution d'un fonds (Varo).</li> <li>– Préavis favorable au mandat renouvelé pour l'organe de révision</li> <li>– Préavis favorable à la demande de répondre à l'obligation légale concernant Prévoyance Ne (Couverture à 100% des prestations)</li> <li>– Préavis favorable à la demande d'abrogation du crédit de CHF 700'000.- concernant la transformation de Clos St.-Pierre 1.</li> <li>– Préavis favorable à la demande d'un crédit de CHF 42'000.- pour travaux d'entretien du bâtiment Clos St.-Pierre.</li> <li>– Demande de modification du montant du crédit prévu pour la réfection des stores (CHF 30'000.-) à (CHF 10'000.-)</li> </ul>
13.11.2017	Séance de travail (Analyse du budget 2018) avec le CC et l'administrateur communal	
28.11.2017	Séance de travail analyse du budget 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Préavis favorable sous réserve d'une requête de clarification concernant le règlement d'entretien et la réfection des drainages.</li> <li>– Préavis favorable sous réserve d'une requête de clarification concernant le règlement à l'approvisionnement en électricité.</li> <li>– Préavis favorable à la demande d'un crédit de CHF 50'000.- pour diverses études.</li> <li>– Préavis favorable au projet de budget 2018 tel que présenté.</li> </ul>
18.01.2018	Séance de travail et d'échanges	– Demande d'un entretien au CC.
29.01.2018	Séance de travail et d'échanges avec le CC	
15.02.2018	Séance d'information (NeuchEole et CAD) avec Mme C. Salzman Silva (CC) et M. O. Makaci (CC) + SI/TP	
19.03.2018	Séance de travail avec M. M. Clottu (CC)	– Demande d'informations supplémentaires (Dossier véhicule utilitaire TP2C)
10.04.2018	Séance de travail	– Préavis favorable à la demande d'un crédit de CHF 80'000.- pour l'achat d'un véhicule utilitaire TP2C.
28.05.2018	Séance de travail avec CC + SI/TP Présentation dossiers : PGEE / CAD / CEN / OPC	

**9. Dossiers en cours**

<b>Date</b>	<b>Dossier</b>	<b>Statut</b>
Dès mai 2017	Mandat du CC à la CF afin d'établir un rapport sur l'évaluation du revenu par l'encaissement de taxes de parcage sur le territoire communal.	En cours

Depuis le début 2018, différentes séances de travail et d'échanges renforcent la collaboration entre le Conseil communal et la Commission financière. Ceci a pour effet d'accroître nos activités en relation avec plusieurs projets importants touchant au développement de notre commune et de favoriser une approche multi-compétences des dossiers en cours et à venir.

La commission remercie le Conseil communal ainsi que le personnel de l'Administration communale pour l'esprit positif dans lequel la collaboration a eu lieu durant la période sous revue.

Le présent rapport est remis au Conseil Communal de Cornaux le 1<sup>er</sup> juin 2018.

**La Commission financière**

Président :  
Alexis Messerli

Secrétaire :  
Helen Houttuin